

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

---

## SYLLABUS MASTER

Mention Méthodes informatiques appliquées à la  
gestion

M2 MIAGE Ingénierie d'Affaires Numériques

---

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2023 / 2024

23 AOÛT 2023

# SOMMAIRE

---

<b>PRÉSENTATION</b>	3
<b>PRÉSENTATION DE LA MENTION</b>	3
Mention Méthodes informatiques appliquées à la gestion	3
<b>PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 MIAGE Ingénierie d'Affaires Numériques</b>	3
<b>RUBRIQUE CONTACTS</b>	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Info	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
<b>LISTE DES UE</b>	7
<b>GLOSSAIRE</b>	27
TERMES GÉNÉRAUX	27
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	27
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	28

# PRÉSENTATION

---

## PRÉSENTATION DE LA MENTION

### MENTION MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION

Le Master MIAGE\_ prépare à la maîtrise des enjeux stratégiques des entreprises numériques dans une approche « multi-compétences » équilibrée entre « sciences et technologies de l'information, ingénierie des systèmes d'information et gestion des entreprises et des organisations ».

La formation contribue au développement de l'esprit d'ouverture et d'initiative et des aptitudes à assumer des fonctions d'encadrement. Le volet « professionnalisation » est une dimension forte de la formation : suivi de compétences, pédagogie par projets transverses, missions en entreprises dans le cadre de stages ou d'alternance.

## PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 MIAGE INGÉNIERIE D'AFFAIRES NUMÉRIQUES

# RUBRIQUE CONTACTS

---

## CONTACTS PARCOURS

### RESPONSABLE M2 MIAGE INGÉNIERIE D'AFFAIRES NUMÉRIQUES

TEYSSIE Cédric

Email : [Cedric.Teyssie@irit.fr](mailto:Cedric.Teyssie@irit.fr)

### SECRÉTAIRE PÉDAGOGIQUE

CHRISTOL Geraldine

Email : [geraldine.christol@univ-tlse3.fr](mailto:geraldine.christol@univ-tlse3.fr)

## CONTACTS MENTION

### RESPONSABLE DE MENTION MÉTHODES INFORMATIQUES APPLIQUÉES À LA GESTION

TEYSSIE Cédric

Email : [Cedric.Teyssie@irit.fr](mailto:Cedric.Teyssie@irit.fr)

## CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.INFO

### DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

GASQUET Olivier

Email : [olivier.gasquet@univ-tlse3.fr](mailto:olivier.gasquet@univ-tlse3.fr)

### SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

RODRIGUES Manuella

Email : [manuella.rodrigues@univ-tlse3.fr](mailto:manuella.rodrigues@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 05 61 55 73 54

Université Paul Sabatier

1TP1, bureau B13

118 route de Narbonne

31062 TOULOUSE cedex 9

# TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

---

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP	Stage
<b>Premier semestre</b>									
8	KMIE9IAU	ARCHITECTURE D'ENTREPRISE	I	3	O	16	14		
9	KMIE9IBU	CLOUD ET DEVOPS	I	3	O		5	4	6
10	KMIX9IB1	Architectures Cloud (ISI2)				10	5		
11	KMIE9ICU	SYSTÈMES D'INFORMATION DÉCISIONNELS	I	3	O	10	10	10	
13	KMIE9IDU	NOUVEAUX PARADIGMES DE LA DONNÉE	I	3	O	10	6	14	
14	KMIE9IEU	INTÉGRATION D'APPLICATIONS D'ENTREPRISE	I	3	O	8	8	14	
15	KMIE9IFU	CYBERSÉCURITÉ	I	3	O	14	4	12	
17	KMIE9IGU	MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT	I	3	O		4		11
16	KMIX9IG2	Projet professionnel et entrepreneuriat (PRO2)				9	6		
18	KMIE9IHU	IA : APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE	I	3	O	10	10	10	
19	KMIE9IIU	INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE	I	3	O	10	10	10	
20	KMIE9IJU	MARKETING	I	3	O	14	16		
<b>Second semestre</b>									
26	KMIEAIEU	INFORMATIQUE PERVASIVE	II	3	O	10	10	10	
21	KMIEAIBU	VALORISATION, CERTIFICATION DES DONNÉES	II	3	O		9	6	
22	KMIXAIB1	Gestion de la confiance de la donnée (STI5)				9	6		
	KMIXAIB2	Valorisation de la donnée (ISI1)				9	6		
24	KMIEAIDU	GESTION DES CONTRATS ET AVANT-VENTE	II	3	O		10	5	
25	KMIEAID1	Gestion des contrats (GEO4)				15			
	KMIEAID3	Droit des affaires numériques (GEO5)							
23	KMIEAICU	MÉTHODES ANALYTIQUES POUR LE BIG DATA	II	3	O	10	10	10	
	KMIEAIAU	PROFESSIONNALISATION ET STAGE	II	18	O				6

\* **A**N : enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre



---

## LISTE DES UE

---

<b>UE</b>	<b>ARCHITECTURE D'ENTREPRISE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>KMIE9IAU</b>	Cours : 16h , TD : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

<b>UE</b>	<b>CLOUD ET DEVOPS</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Architectures Cloud (ISI2)		
<b>KMIX9IB1</b>	Cours : 5h , TD : 4h , TP : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

<b>UE</b>	<b>CLOUD ET DEVOPS</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Pilotage de projets DevOps (ISI3)		
<b>KMIX9IB2</b>	Cours : 10h , TD : 5h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ce module vise à introduire les principes clés de DevOps et leur application dans la gestion de projet. En explorant la culture DevOps, l'automatisation, l'infrastructure en tant que code, la sécurité et la collaboration, les étudiants acquerront des compétences pour améliorer la collaboration entre les équipes, automatiser les processus et adapter les pratiques de développement agiles à DevOps.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- La culture DevOps
- Automatisation et collaboration
- Gestion de projets DevOps

Ce module vise à :

- Identifier les concepts clés de DevOps et leurs objectifs.
- Démontrer la valeur de la collaboration interdisciplinaire en DevOps.
- Citer les avantages tangibles de l'adoption de pratiques DevOps.
- Mettre en œuvre un flux d'intégration continue pour des projets spécifiques.
- Analyser comment l'automatisation améliore la qualité et la rapidité du développement.
- Concevoir un plan d'adoption de DevOps pour répondre aux besoins d'un projet donné.
- Utiliser des techniques de collaboration pour favoriser la synergie entre les équipes.
- Analyser l'impact de la mise en œuvre de DevOps sur l'efficacité des projets.
- Évaluer les conséquences organisationnelles de l'intégration de la culture DevOps.
- Évaluer l'efficacité globale de l'adoption de DevOps dans des projets variés, en tenant compte des indicateurs de succès.

## PRÉ-REQUIS

Gestion de projet et Agilité (dont gestion de projets agiles et développement de projets en agilité)

## COMPÉTENCES VISÉES

- Travail en Équipe Collaboratif - Collaborer au sein d'équipes DevOps pour atteindre des objectifs communs.
- Gestion de Projet - Appliquer les pratiques DevOps dans la planification, le suivi et l'adaptation de projets.
- Gestion des Risques - Identifier et gérer les risques liés à la mise en œuvre DevOps.
- Développement d'Applications - Mettre en œuvre les principes DevOps dans le cycle de développement.
- Tests - Utiliser des approches de tests continus dans un environnement DevOps.
- Déploiement Continu - Appliquer les pratiques de déploiement continu pour une livraison rapide.
- Gestion des Niveaux de Service - Surveiller et optimiser les performances à l'aide d'outils DevOps.
- Résolution de Problèmes - Utiliser les données de surveillance pour diagnostiquer et résoudre les problèmes.
- Analyse Métier - Comprendre et traduire les besoins métier en processus DevOps.
- Innovation - Identifier les opportunités d'innovation grâce aux pratiques DevOps.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "DevOps Handbook : How to Create World-Class Agility, Reliability, & Security in Technology Organizations" par Gene Kim & al.
- "The DevOps Adoption Playbook : A Guide to Adopting DevOps in a Multi-Speed IT Enterprise" par Sanjeev Sharma.

## MOTS-CLÉS

DevOps, Automatisation, Collaboration, Gestion de Projet

<b>UE</b>	<b>SYSTÈMES D'INFORMATION DÉCISIONNELS</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>KMIE9ICU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ce module est une introduction au domaine de l'informatique décisionnelle (Business Intelligence). Les thématiques abordent la conception et la mise en œuvre de solutions permettant d'extraire, transformer et charger des données. Les éléments liés à la création de visualisations et de rapports interactifs pour soutenir la prise de décision seront aussi abordés. L'objectif final vise à fournir aux étudiants les moyens d'exploiter efficacement les données en vue d'analyser les tendances, de découvrir des insights et d'améliorer la prise de décision au sein des organisations.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- Fondements de l'Informatique Décisionnelle
- Conception et Modélisation de Données
- Analyse et Visualisation de Données

Ce module vise à :

- Comprendre les fondements de l'informatique décisionnelle et son rôle dans la prise de décision organisationnelle.
- Expliquer les concepts clés tels que les entrepôts de données, les modèles dimensionnels et les processus ETL.
- Concevoir et développer des modèles dimensionnels pour représenter les données métier.
- Mettre en œuvre des processus ETL à partir de sources hétérogènes.
- Utiliser des outils d'ETL pour préparer les données en vue de l'analyse.
- Appliquer des techniques de modélisation multidimensionnelle pour faciliter l'exploration des données.
- Créer des tableaux de bord et des rapports interactifs pour visualiser les données et soutenir la prise de décision.
- Utiliser des méthodes d'analyse de données pour identifier des tendances, des anomalies et des opportunités.
- Mettre en œuvre des solutions de data mining pour découvrir des informations cachées dans les données.
- Intégrer des concepts de gouvernance des données et de qualité des données dans les projets d'informatique décisionnelle.

## PRÉ-REQUIS

Développement informatique, Manipulation avancée de bases de données hétérogènes, Compréhension des Données Métier, Notions de Statistiques et d'Analyse

## COMPÉTENCES VISÉES

- Analyse de Données - Utiliser des techniques d'analyse pour interpréter et visualiser les données dans un contexte décisionnel.
- Conception de Bases de Données - Concevoir des modèles dimensionnels pour organiser les données métier de manière optimale.
- Développement de Logiciels - Appliquer des processus ETL pour extraire, transformer et charger les données.
- Maintenance Logicielle - Assurer la maintenance des solutions d'informatique décisionnelle pour garantir leur efficacité à long terme.
- Analyse des Besoins Métier - Identifier les besoins en matière d'analyses et de rapports pour répondre aux exigences métier.
- Gestion de Projets de Développement - Mettre en place des projets d'informatique décisionnelle en suivant les meilleures pratiques de gestion.
- Documentation des Exigences - Documenter les besoins métier et techniques pour guider la conception et le développement.
- Tests Logiciels - Appliquer des tests pour valider la qualité des solutions d'informatique décisionnelle.

- Collecte de Données - Collecter et préparer les données provenant de différentes sources pour l'analyse.
- Développement de Composants Logiciels - Mettre en œuvre des composants logiciels pour la création de rapports.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "The Data Warehouse Toolkit : The Definitive Guide to Dimensional Modeling" par Ralph Kimball et Margy Ross.
- "Business Intelligence Guidebook : From Data Integration to Analytics" par Rick Sherman.

## MOTS-CLÉS

Entrepôts de Données, Modèles Dimensionnels, ETL, Tableaux de Bord Interactifs, Analyse de Données, Prise de Décision

<b>UE</b>	<b>NOUVEAUX PARADIGMES DE LA DONNÉE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KMIE9IDU</b>	Cours : 10h , TD : 6h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

<b>UE</b>	<b>INTÉGRATION D'APPLICATIONS D'ENTREPRISE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>KMIE9IEU</b>	Cours : 8h , TD : 8h , TP : 14h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Conception et développement d'architectures logicielles réparties pour l'intégration ou l'exposition de services, de ressources et d' applications d'entreprise.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- Introduction aux principaux modèles de l'intégration d'applications d'entreprise (EAI, EDA, ROA, SOA, WOA, Microservices, ESB)
- Modèles de communication et intergiciels pour l'EAI (ETL, MOCS, MOM, EAI, ESB...)
- Architectures réparties orientées messages : conception et mise en oeuvre (AMQP)
- Enjeux de l'EAI dans l'interopérabilité applicative
- Choix d'outils d'EAI et retours d'expérience

Ce module vise à :

- Décrire et différentier les principaux patrons d'architecture intergicielle pour l'IAE
- Développer un cas simple à l'aide d'un intergiciel orienté message
- Construire une infrastructure logicielle répartie (technologiquement hétérogène) adéquate à un besoin d'intégration

## PRÉ-REQUIS

Fondements de la répartition, Conception Orientée Objet avec UML, Programmation en Java, Connaissances des intergiciels Client/Serveur

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "Architectures reparties en JAVA ", Annick Fron
- SOA - 3ème édition - Le guide de l'architecte d'un SI agile - X. Fournier-Moral, P. Grojean, G. Plouin - C. Rognon

## MOTS-CLÉS

EAI, SOA, MOM, JMS, AMQP, Interopérabilité, Applicatifs métiers

<b>UE</b>	<b>CYBERSÉCURITÉ</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KMIE9IFU</b>	Cours : 14h , TD : 4h , TP : 12h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

<b>UE</b>	<b>MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Management d'équipe (GEO2)		
<b>KMIX9IG1</b>	Cours : 9h , TD : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cet enseignement permettra aux titulaires du diplôme de se forger une culture managériale utile à leur intégration professionnelle (à commencer par le stage et l'alternance), à leur compréhension des enjeux actuels du management des équipes et à leur projet professionnel pour envisager des perspectives comme l'entrepreneuriat ou les métiers du conseil aux entreprises.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- La logique entrepreneuriale et l'innovation
- L'organisation et ses parties prenantes : interdépendances et écosystèmes d'affaires
- Les nouvelles formes structurelles
- Participer à un diagnostic stratégique et déterminer sa stratégie
- Manager des équipes : leadership, motivation, implication, résistance au changement, gestion des conflits.

Ce module vise à :

- Permettre aux étudiants d'acquérir une culture managériale propice à faciliter leur participation aux projets tutorés, et leur intégration professionnelle.
- Sensibiliser les étudiants au management de l'innovation et à l'entrepreneuriat afin de leur permettre d'identifier des possibilités professionnelles complémentaires et/ou alternatives au salariat.
- Comprendre les enjeux du management des entreprises pour devenir de futurs personnels encadrants.

## SPÉCIFICITÉS

Cette UE doit permettre aux titulaires du diplôme, à travers l'études de sauteurs de référence et l'analyse de contextes d'organisations actualisés et adaptés aux attentes du diplôme, de se forger les compétences managériales attendues à niveau master.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser la notion d'innovation et comprendre les enjeux de l'entrepreneuriat.
- Savoir identifier les parties prenantes et leurs attentes respectives.
- Etre capable de fédérer les parties prenantes : culture d'entreprise et RSE ;
- Identifier et distinguer les modèles de gouvernance d'entreprise.
- Participer à la réalisation d'un diagnostic stratégique.
- Identifier et justifier les choix stratégiques d'une entreprise.
- Comprendre et anticiper les ressorts du comportement individuel et de groupe (motivation, implication), y compris les phénomènes de résistance au changement et de conflit.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

"Management des entreprises", Sophie Landrieux-Kartochian et Samuel Josien (auteurs), collection "Les ZOOM's", éditions Gualino.

## MOTS-CLÉS

Gouvernance, diagnostic stratégique interne et externe, stratégies globales/corporates, stratégies de domaine/business, motivation, implication, changement.

<b>UE</b>	<b>MANAGEMENT ET ENTREPRENEURIAT</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Projet professionnel et entrepreneuriat (PRO2)		
<b>KMIX9IG2</b>	Cours : 4h , TP : 11h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

<b>UE</b>	<b>IA : APPRENTISSAGE AUTOMATIQUE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1<sup>er</sup> semestre</b>
<b>KMIE9IHU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE vise à introduire l'apprentissage automatique. Elle apporte à l'apprenant à la fois sur des connaissances théoriques et pratiques sur les méthodes supervisées et non supervisées.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- Introduction à l'apprentissage automatique
- Méthodes d'apprentissage
- Apprentissage profond
- Méthodes de classification

Ce module vise à :

- Connaitre les principes de l'apprentissage automatique
- Savoir distinguer l'apprentissage supervisé de l'apprentissage non supervisé
- Connaitre les méthodes de base : classification non supervisée (K-means et classification hiérarchique)
- Connaitre les méthodes de base : classification supervisée (régression linéaire, SVM, arbres de décision)
- Connaitre le principe de l'apprentissage profond
- Utiliser les méthodes de classification supervisées et non supervisées dans des cas concrets
- Utiliser une architecture d'apprentissage profond (CNN) sur des cas concrets

## SPÉCIFICITÉS

Les interventions sont réparties en CM dans lesquels seront abordés : l'introduction à l'apprentissage automatique, un panorama des méthodes d'apprentissage, l'apprentissage profond, en TD dans lesquels les méthodes classification hiérarchique, centres mobiles, régression linéaires, choix des méthodes par rapport au contexte, application à des cas concrets, et en TP sur R et/ou Python sur les méthodes vues en cours et en TD.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Reconnaître l'étendue et l'utilité des méthodes d'apprentissage automatique, les comparer et les opposer
- Sélectionner des (classes de) méthodes d'apprentissage automatique appropriées pour des problèmes.
- Utiliser des méthodologies de formation et de test appropriées lors du déploiement des algorithmes d'apprentissage automatique.
- Expliquer les méthodes permettant d'atténuer les effets de sur-apprentissage et de dimensionnalité dans le contexte des algorithmes d'apprentissage automatique.
- Identifier une métrique de performance appropriée pour évaluer les algorithmes/outils d'apprentissage automatique pour un problème donné.
- Reconnaître les problèmes liés aux biais algorithmiques et de données, ainsi qu'à la confidentialité et l'intégrité des données.
- Débattre des effets possibles - tant positifs et négatifs – des décisions découlant de l'apprentissage automatique.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Approche comparative des algorithmes d'apprentissage automatique, S. Rajendra Kaware, V. Subhashrao Wadne, Ed. Notre Savoir, 2020, EAN :6202823402
- Introduction au Machine Learning - 2e édition, C-A. Azencott, 2022, Dunod, EAN :9782100834761

## MOTS-CLÉS

Intelligence artificielle, Apprentissage automatique, Méthodes mathématiques, Classification automatique

<b>UE</b>	<b>INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>KMIE9IIU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Ce module présente les bases de l'intelligence économique et de l'aide à la décision s'appuyant sur la gestion de connaissance

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les interventions sont réparties en CM, TD et TP dans lesquels seront abordés : l'introduction à l'intelligence économique et ces trois piliers : la veille, la sécurité et la protection. Un focus sur la veille permettra de connaître les différents types de veille et leur rôle dans la prise de décision. La prise de décision sera abordée d'un point de vue théorique et pratique. Enfin, la représentation de la connaissance sera abordée à la fois au travers de la modélisation et des outils.

Ce module vise à :

- Connaitre les axes de l'intelligence économique
- Savoir définir les différents types de veille
- Connaitre le cycle de décision
- Savoir représenter la connaissance

## COMPÉTENCES VISÉES

- Identifier les différents domaines de la veille (économique, juridique, technologique)
- Recueillir les informations internes et externes au service de la veille stratégique de l'entreprise
- Interpréter les informations pour en faire des connaissances actionnables (intelligence économique)
- Différencier Données - Informations - Connaissances

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Le guide de l'intelligence économique, Hachette, 2014. [https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions\\_services/information-strategique-sisse/routard-guide-intelligence-economique.pdf](https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/information-strategique-sisse/routard-guide-intelligence-economique.pdf)

## MOTS-CLÉS

Intelligence économique, veille, cycle de décision, représentation de la connaissance

<b>UE</b>	<b>MARKETING</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>1er semestre</b>
<b>KMIE9IJU</b>	Cours : 14h , TD : 16h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Cette UE devra permettre aux titulaires du diplôme de participer à la démarche commerciale d'une entreprise.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- La démarche mercatique et la connaissance du client
- Le plan de marché/marketing mix
- La communication commerciale
- La proposition commerciale et la négociation commerciale
- Les outils statistiques adaptés à la mercatique : l'aide à la décision.

Ce module vise à :

- Etudier un marché et ses consommateurs
- Déterminer une offre adaptée : segmentation, ciblage, marketing mix/plan de marché
- Maîtriser les principes de la négociation commerciale
- Participer à l'élaboration d'une "propale" (proposition commerciale)
- Mobiliser des outils statistiques pour aider à la décision

## SPÉCIFICITÉS

Cet enseignement mobilisera des contextes professionnels actuels et adaptés au diplôme. Les TD seront l'occasion de travailler sur des études de cas ainsi que des mises en situation de type "atelier métier" (workshop).

## COMPÉTENCES VISÉES

- Etre capable de chercher, d'analyser et de synthétiser des informations dans le but d'étudier un marché.
- Savoir segmenter une clientèle afin de lui proposer une offre et une communication adaptée (cibler)
- Proposer un plan de marché adapté au contexte
- Participer à la rédaction d'une proposition commerciale
- Préparer une argumentation raisonnée
- Mener une négociation commerciale
- Mobiliser les outils statistiques pertinents pour aider à la décision managériale

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Mercator, éditions Dunod.

## MOTS-CLÉS

Marché, segment, cible, plan de marché, proposition commerciale, l'argumentation, la négociation, statistiques

<b>UE</b>	<b>VALORISATION, CERTIFICATION DES DONNÉES</b>	<b>DES</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Gestion de la confiance de la donnée (STI5)			
<b>KMIXAIB1</b>	Cours : 9h , TD : 6h	Enseignement en français		Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

<b>UE</b>	<b>VALORISATION, DONNÉES</b>	<b>CERTIFICATION DES</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Valorisation de la donnée (ISI1)			
<b>KMIXAIB2</b>	Cours : 9h , TD : 6h		Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

<b>UE</b>	<b>MÉTHODES ANALYTIQUES POUR LE BIG DATA</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>KMIEAICU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Dans ce module, sont abordés les problèmes du passage des données à leur fouille pour produire de la connaissance

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Les interventions sont réparties en CM, TD et TP dans lesquels seront abordés les thèmes suivants : la représentation des données, en fonction de leur type, l'analyse descriptive mono et multi-variée, la réduction de données, l'exploration de données dans des cas d'étude.

Ce module vise à :

- Savoir représenter les données (extraction d'information)
- Connaitre les principes du traitement des données textuelles
- Se confronter aux données pour les « faire parler »
- Utiliser des outils d'analyse descriptive des données
- Manipuler quelques bibliothèques utiles
- Réinvestir les méthodes d'apprentissage automatique

## PRÉ-REQUIS

Module de M2 MIAGE : IA : Apprentissage automatique.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Interpréter des résultats statistiques
- Utiliser la technique statistique appropriée
- Appliquer les méthodes de classification et fournir des typologies
- Utiliser les logiciels spécialisés pour appliquer les méthodes de statistiques et d'analyse des données
- Concevoir une application de fouille de données répondant à un besoin précis

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Analyse des données, Daniel Caumont, Sylvester Ivanaj, Dunod, 2017

LEBART Ludovic, PINCEMIN Bénédicte et POUDAT Céline, 2019, Analyse des données textuelles, Presses de l'Université du Québec, Mesure et évaluation, 510 p.

## MOTS-CLÉS

Représentation de données, extraction de données, analyse descriptive, corrélation, réduction de données

<b>UE</b>	<b>GESTION DES CONTRATS ET AVANT-VENTE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Gestion des contrats (GEO4)		
<b>KMIEAID1</b>	Cours : 10h , TD : 5h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Permettre aux étudiants d'acquérir les compétences juridiques nécessaires aux relations contractuelles "B to B" et aux activités de conseil aux entreprises.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- La formation du contrat et sa force obligatoire
- Les différents types de contrats
- Les relations entre co-contractants
- La responsabilité civile contractuelle

&#8203;

Ce module vise à :

- Comprendre et prendre en compte les lois et normes en vigueur requis par les activités de l'entreprise en termes de propriété intellectuelle, appliquée notamment aux logiciels informatiques et aux applications web et smartphone.
- Contrôler que les processus marketing respectent les conditions légales en termes de propriété intellectuelle.
- Être capable de faciliter la gestion commerciale de l'entreprise par la maîtrise des règles juridiques et contractuelles relatives à la propriété intellectuelle.

## PRÉ-REQUIS

- "Droit des obligations", Rémy Cabrillac (auteur), éditions Dalloz.

## SPÉCIFICITÉS

L'étude du contenu de cette UE se fera à travers des résolutions d'études de cas et des études de contrats.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Lire et comprendre un contrat.
- Conclure et rompre un contrat.
- Vérifier la licéité d'un contrat.
- Engager une responsabilité civile contractuelle.

## MOTS-CLÉS

Consensualisme, consentement, capacité, objet, cause, nullité, responsabilité civile contractuelle.

<b>UE</b>	<b>GESTION DES CONTRATS ET AVANT-VENTE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>Sous UE</b>	Droit des affaires numériques (GEO5)		
<b>KMIEAID3</b>	Cours : 15h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ [Retour liste de UE](#) ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'étude du droit des affaires numériques, centrée sur le droit de la propriété intellectuelle, a pour visée générale de donner aux titulaires du diplôme une culture juridique propice à accompagner l'activité commerciale de l'entreprise, notamment dans le cadre de la négociation et de la gestion des contrats.

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants : Droit de la propriété intellectuelle centrée sur les logiciels informatiques et les applications web et smartphone.

Ce module vise à :

- Comprendre et prendre en compte les lois et normes en vigueur requis par les activités de l'entreprise en termes de propriété intellectuelle, appliquée notamment aux logiciels informatiques et aux applications web et smartphone.
- Contrôler que les processus marketing respectent les conditions légales en termes de propriété intellectuelle.
- Être capable de faciliter la gestion commerciale de l'entreprise par la maîtrise des règles juridiques et contractuelles relatives à la propriété intellectuelle.

## PRÉ-REQUIS

Le droit des obligations (gestion des contrats), la formation du contrat et les différents types de contrat, l'exécution du contrat et la responsabilité civile.

## SPÉCIFICITÉS

Ce cours de droit des affaires sera dédié au droit de la propriété intellectuelle.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Prendre en compte les lois et normes en vigueur requis par les activités de l'entreprise.
- Contrôler que les processus marketing respectent les conditions légales en termes de propriété intellectuelle.
- Faciliter la gestion commerciale de l'entreprise par la maîtrise des règles juridiques et contractuelles relatives à la propriété intellectuelle.
- Comprendre les grands principes du droit de la propriété intellectuelle et identifier les grandes familles de droits de propriété intellectuelle. Connaître les spécificités du logiciel au regard de la propriété intellectuelle, ce qu'il protège, les modes de protection, les conditions de validité et les modalités de dépôt et d'obtention d'un titre de propriété intellectuelle sur un logiciel en France et à l'international.
- Protéger les innovations techniques par des stratégies de propriété intellectuelle adaptées
- Appliquer les règles d'attribution des inventions et création de salariés dans le cadre de l'entreprise.
- Appliquer les règles d'attribution des inventions et création réalisées dans le cadre d'un contrat de commande
- Exploiter et valoriser les logiciels, notamment à travers une bonne utilisation des contrats

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "Droit de la propriété intellectuelle", Jacques Azéma et Jean-Christophe Galloux (auteurs), 8<sup>e</sup> éditions, Dalloz
- "Les clés du droit des logiciels", Bernard Lamon (auteur), Revue Fiduciaire

## MOTS-CLÉS

Propriété intellectuelle, logiciels, brevets, droits d'auteur, création, protection.

<b>UE</b>	<b>INFORMATIQUE PERVASIVE</b>	<b>3 ECTS</b>	<b>2nd semestre</b>
<b>KMIEAIEU</b>	Cours : 10h , TD : 10h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 45 h

[ Retour liste de UE ]

## OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Introduire les problématiques posées par l'interconnexion massive d'objets communiquant et de l'informatique mobile au sein d'un système d'information d'entreprise.

Etudier les architectures standards ainsi que les principaux paradigmes, protocoles, technologies et intergiciels de l'Internet des Objets (IoT).

## DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ENSEIGNEMENTS

Ce module aborde les points suivants :

- Définitions et terminologie de l'informatique pervasive et de l'Internet des objets
- Architecture logique en couches de l'IoT
- Architectures standards de l'IoT
- Postionnement des composants usuels de l'écosystème IoT : des dispositifs physiques au cloud  
    Introduction au Edge Computing
- Protocoles et architectures des réseaux d'objets et de périphérie (RFID, NFC, WBANs, BT, ZigBee, 6LowPAN, LPWANs(LoRA, SigFox...))
- Integiciels et protocoles de distribution de messages (Pub/Sub) et orientés services : MQTT, MQTT-SN, CoAP...
- Introduction au calcul de contexte, au traitement dévénements
- Travaux pratiques : conception et programmation sur Arduino, RPi, capteurs, effecteurs, XBee, MQTT(-SN)

Ce module vise à :

- Distinguer les différentes couches de l'IoT, identifier et décrire les principales solutions associées à chacune, et analyser leurs relations.
- Concevoir et mettre en oeuvre un service simple basé sur l'IoT
- Comprendre les caractéristiques et les enjeux du fog computing

## PRÉ-REQUIS

Notions de réseaux sans fil, de protocole et d'intergiciel

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Interconnecting smart objects with IP, Vasseur, Dunkers Ed. Moragn Kaufman
- Internet of Things 2nd ed, V. Tsiatsis & al.
- RFID et l'Internet des choses, Chabanne, Urien, Susini, Ed. Hermès

## MOTS-CLÉS

Internet des Objets, Objets connectés, Fog Computing, MQTT, CoAP

# GLOSSAIRE

---

## TERMES GÉNÉRAUX

### SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

### DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

### UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

### UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

### ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

## TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

### DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

### MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

### PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisi par l'étudiant·e au cours de son cursus.

## LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

## LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

## DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

## TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

### CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

### TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

### TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

### PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

### TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

## **STAGE**

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

## **SESSIONS D'ÉVALUATION**

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'exams partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

## **SILLON**

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.



Université  
de Toulouse